

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement
Direction générale de l'Enseignement obligatoire

**Modalités d'inscription en 1^{re} année commune
de l'enseignement secondaire ordinaire pour la
rentrée scolaire 2025-2026 à l'attention des
écoles spécialisées – Création des formulaires
uniques d'inscription**

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, l'inscription en 1^{re} année commune de l'enseignement secondaire ordinaire s'effectue au moyen d'un formulaire unique d'inscription (FUI).

Pour l'enseignement primaire spécialisé, la législation prévoit que la direction de l'école communique, à l'Administration, la liste des élèves susceptibles d'introduire une demande d'inscription en 1^{re} année commune en vue de la rentrée scolaire prochaine¹.

Ces dernières années, mes services constatent que le nombre de formulaires utilisés durant la période d'inscription en comparaison de ceux qui sont demandés est faible. Ainsi, en 2024, moins de 30% des FUI générés pour des élèves de l'enseignement spécialisé ont finalement été activés.

Dès lors, je vous invite à me communiquer la liste des élèves qui, à ce stade, sont susceptibles de présenter les épreuves en vue de l'obtention du Certificat d'études de base (CEB) en juin 2025 et ce, **pour le 1^{er} décembre au plus tard**.

En cas de doute pour certains élèves, il est évidemment nécessaire de les mentionner. En revanche, il est inutile de solliciter un formulaire pour des élèves qui, dans tous les cas, ne présenteront pas les épreuves.

Si la décision de passation du CEB pour un élève est finalement prise ultérieurement, la création d'un formulaire unique d'inscription est toujours possible. Cette demande peut alors être introduite soit par les parents de l'élève, soit par la direction de l'école primaire spécialisée auprès de mes services.

Il est cependant recommandé que les élèves, s'ils sont susceptibles de fréquenter une 1^{re} année commune, participent à la période d'inscription qui se déroulera du **lundi 27 janvier au vendredi 14 février 2025 inclus**. Il est également important que leurs parents reçoivent, en temps utiles, une information complète sur ce processus.



Le fichier comportant la liste de vos élèves, doit être communiqué à mes services pour **le 1^{er} décembre 2024 au plus tard**, à l'adresse e-mail suivante : cogi@cfwb.be

J'attire votre attention sur plusieurs points importants pour compléter ce fichier :

- Nommer le fichier en utilisant les n° FASE de votre école et de votre implantation ;
- Indiquer à la fois le n° FASE de l'école et le n° FASE de ou des implantation(s) concernée(s) pour chaque élève.
- Indiquer dans la colonne L du fichier le type d'enseignement fréquenté par l'élève susceptible de s'inscrire en 1^{re} année commune, et ce pour chaque élève. Cette

¹ Article 1.7.7-16, §3, du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire.

donnée est en effet essentielle en cas de classement en vue de l'attribution des places dans l'école secondaire visée.

Pour votre parfaite information, les formulaires uniques d'inscription (FUI) des élèves que vous aurez renseignés à l'Administration vous seront transmis, par colis postal, dans le courant de la semaine du 6 janvier 2025.

La circulaire vous informant de l'ensemble du processus d'inscription en 1^{re} année commune sera publiée dans le courant du mois de décembre 2024.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute question relative à la présente circulaire (cf. personnes de contact).

Je vous remercie de votre collaboration.

Le Directeur général,
Fabrice AERTS-BANCKEN



Documents à renvoyer

Document	Destinataire	Date limite de réception
Annexe 1	Service des inscriptions	1/12/2024



Personnes à contacter

Identité	Téléphone	E-mail
Marie-Anaïs OLDENHOVE	02/690.85.40	marie-anais.oldenhove@cfwb.be
Laura BOUDERENGHIEN	02/690.84.14	laura.bouderenghien@cfwb.be
Géraldine INGELS	02/690.86.67	geraldine.ingels@cfwb.be
Sara OUEHHABI	02/690.83.50	sara.ouehhabi@cfwb.be
Emma BROGNEZ	02/690.88.64	emma.brognez@cfwb.be



Annexes

N°	Titre de l'annexe
1	Annexe 1- Listing des élèves

ANNEXE A LA CIRCULAIRE

